

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 30 MARS 2023
à 20h00 à la mairie, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 février 2023.

Affaires juridiques et Urbanisme

- **N°2023-21** - Acte Modificatif n°1 au Marché de Restauration Collective – Lot 2 Restauration Petite Enfance.
- **N°2023-22** - Constitution d'un groupement de commandes entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Marcheprime pour la passation des marchés de transports.
- **N°2023-23** - Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **N°2023-24** - Acquisition de la parcelle cadastrée AC121p Partie a, sise 1 avenue d'Aquitaine à la SCI « Les Platanes ».
- **N°2023-25** - Cession de parcelles privées communales cadastrées section AO n°8, AO n°9 et AO n°57 – Société LISEA.

Services Techniques

- **N°2023-26** - Demande de subvention d'investissement auprès du Département de la Gironde – Création d'un bâtiment pour l'ALSH de l'école maternelle Serge Trut.
- **N°2023-27** - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) - Création d'un bâtiment pour l'ALSH de l'école maternelle Serge Trut.

Enfance-Jeunesse

- **N°2023-28** - Fixation de la participation communale 2022-2023 aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne de Marcheprime pour les élèves Marcheprimais.

Vie associative

- **N°2023-29** - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lacanau/Le Porge.
- **N°2023-30** - Révision des tarifs de location des salles municipales (hors Caravelle) et matériels municipaux.

Sécurité

- **N°2023-31** - Renouvellement de la convention de coordination entre Police Municipale de Marcheprime et les forces de sécurité de l'état.

Ressources humaines

- **N°2023-32** - Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Administration générale

- **N°2023-33** - Plan de Mobilité Simplifié (PDMs) de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord - avis du Conseil Municipal.
- **N°2023-34** - Motion de la commune de Marcheprime sur le projet de la mise en 2X3 voies de l'A63 entre Bordeaux et Salles et sur l'intégration de l'A660 dans le périmètre de la concession.
- **N°2023-35** - Office de Tourisme cœur du Bassin d'Arcachon – Signature de la convention de partenariat 2023 pour la tenue de prestations à Marcheprime.
- **N°2023-36** - Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

Questions et informations diverses

Affiché et mis en ligne, le 24 mars 2023



Mairie de Marcheprime, 3 avenue de la République - 33380 Marcheprime



05 57 71 18 70 www.ville-marcheprime.fr



Mairie de Marcheprime
Manon MARTINEZ